PROCÈS-VERBAL DU BUREAU

Vendredi 6 février 2026 à 14h30 à la Mot de Narbonne et en visio-conférence

Présents : Messieurs Joël CASTANY, Stéphane LAPIERRE, Serge PRATMARTY, Bernard BOURTOULE, Pierre CROS, Jérôme ASSIE, Laurent ROVIRA
Mesdames Annette BERBOUS, Jessica BOURSET

Excusés : Madame Monique LANIES, Messieurs Didier CEYSSON, Thierry VIGNOBOUL, Eric PLANES

Assistent : Messieurs, Remi JANOTTO, Vincent RODRIGUEZ, Pierre CIBOT, François TISSOT
Mesdames Laura TOMAS, Stéphanie BEZIAT

Validation du PV du 19 janvier 2026

Le compte rendu sera envoyé prochainement.

Hommage à Françis Sénégas

Le Président a une pensée émue pour Francis SENEGAS décédé la semaine dernière, un hommage de la FFR lui sera rendu lors du match de l'Equipe de France U20 à Perpignan.

Situation comptable au 31/12/25

La parole est donnée au trésorier Pierre CROS. Il remercie le cabinet comptable BGH, Laura TOMAS et son équipe pour la projection des comptes à date.
Voir le document joint.
Résultat net au 30/12/25 = 306 944 €
Un poste a augmenté les charges liées au repas, notamment lié au séminaire du personnel en septembre.
Il est précisé que les frais de repas des opérations « du stade vers l'emploi » sont intégrés dans ce poste, avec la contrepartie dans les produits.

Le Président remercie Pierre CROS et Laura TOMAS en rappelant que c'est une prouesse d'avoir une présentation des comptes au 31/12/25 au 6 février 2026.
Il explique ensuite le plan d'actions vers les clubs, voir tableau joint.

Projet de réformes statutaires

Pierre CIBOT explique que la FFR va modifier les statuts des Ligues et des CD. Il a travaillé sur toutes les possibilités des réformes à engager.
Le document relatant ces projets va être envoyé au bureau par Pierre CIBOT.
Exemple : les réunions en visio-conférence, la parité hommes/femmes

Stéphane LAPIERRE précise qu'au séminaire de la FFR d'hier ce sujet a été abordé. La FFR va changer le modèle de ses réunions : 6 CODIR / an et 1 bureau stratégique par mois afin de répondre plus vite aux questions des Ligues.
Le Président propose à Stéphane LAPIERRE et Pierre CIBOT de faire un groupe de travail du bureau sur ces modifications après la réception de la méthodologie de la FFR.

Projets Seven/Beach

Eric PLANES, les CTCs et le Président ont travaillé sur le tournoi accession Seven qui aura lieu à Labarthe sur Lèze. L'an prochain, la Ligue pourra candidater pour l'organisation du tournoi Elite.
Ce sera la première étape de la sélection de rugby à 7 occitan.

Le Beach occitan était organisé par la Ligue à Valras avec l'aide du club et la Mairie. La mairie souhaite toujours le faire mais le club n'est pas disponible cette année.
Le tournoi de Beach national ne se fait plus à Mimizan, la FFR cherche une nouvelle ville mais pour pouvoir l'organiser il faut qu'elle ait déjà l'expérience d'avoir reçu un tournoi régional, donc à ce jour la Ligue ne peut pas prétendre l'organiser en Occitanie à cause du retrait de Valras.
La Ligue doit rencontrer le club d'Argeles sur mer pour l'organisation cette année du tournoi de Beach régional.

L'idée d'une sélection occitane de police municipale émerge, le Président a demandé à Jocelyn BROUSSE de suivre avec les interlocuteurs locaux.

Défi Mozaic Crédit Agricole

Le Président explique les nouveaux critères des points du Défi Mozaïc à proposer au Crédit Agricole et à faire valider au CODIR.

CRITERES	NOTATION	POINTS
CROISSANCE EDR	> 0%	5
CROISSANCE EDR	> 2 %	10
CROISSANCE EDR	> 5 %	20
LABELLISATION EDR	1 étoile	5
LABELLISATION EDR	2 étoiles	10

LABELLISATION EDR	3 étoiles	20
CROISSANCE CAT JEUNES	> 0 %	5
CROISSANCE CAT JEUNES	> 2 %	10
CROISSANCE CAT JEUNES	> 5 %	20
ECOLE ARBITRAGE	1 sifflet	5
ECOLE ARBITRAGE	2 sifflets	20
SECTIONS SEVEN OU 5		10
SECTION RUGBY SANTE/ ADAPTE		10
ACTIONS SOCIETALES		10
TAUX FEMINISATION	> 15%	5
TAUX FEMINISATION	> 18%	10
TAUX FEMINISATION	> 20%	20

Point sur la situation des matchs suite aux reports

Laurent ROVIRA expose les situations des rencontres. Au 1er février : 3 forfaits dans le Tarn, Aussillon, Thore et Lacaune. En féminin : 1 seul forfait Uzès en cadette. Il propose d' harmoniser les règlements seniors, jeunes et féminines par rapport aux règles de report.

41 reports au 1er mars, 15 péréquations à l'issue du classement final du championnat.
Il explique qu'il y a une sanction sportive et financière. Il propose qu'exceptionnellement sur ces trois forfaits, la sanction financière soit levée car il est dû aux intempéries et les clubs ne maitrisent pas les ouvertures des stades. Pierre CROS propose de mettre cela dans les règlements sportifs. Stéphane LAPIERRE précise qu'il faut que cela soit qualifié de « cas de force majeure ».
Comment palier à ces menaces les années à venir ?
Un exemple : éviter des matchs à domicile dans la période hivernale des clubs sujets aux intempéries climatiques.

Dans le règlement financier de la Ligue, quand l'arbitre arrête le match et qu'il est à rejouer, il existe un forfait pour indemniser les clubs qui doivent se déplacer une deuxième fois de 500 € mais il faut regarder au cas par cas, car certains déplacements sont lointains et à faire deux fois.
Pierre CROS propose un fonds de solidarité pour ces cas. Le Président demande à en fixer les contours pour la saison prochaine.
Laurent ROVIRA a fait un point sur le vertueux au 1er février aux clubs : 6 équipes sur 301 équipes engagées ont - 4 points, 151 équipes ont 0 point de retraits.

AG du Gard et rencontre Comités Départementaux

Didier CEYSSON a participé avec Pierre Edouard DETREZ à l'assemblée générale du CD 30, elle s'est bien passée, 75 % des clubs ont validé le budget.
Samedi 31 janvier a eu lieu la rencontre avec les CD à Carcassonne, ils veulent savoir quand ont lieu les réunions des commissions, un message est passé aux responsables des commissions afin d'informer et de convier les CD.
Pour la compétition Mondon Dantin : si elle est maintenue, la Ligue leur a demandé de s'occuper de la gestion directe.
Pour le développement du scolaire et des EDR, le Président a expliqué qu'il y aurait l'aide au démarrage et du cofinancement.
La Ligue va aider les CD : une des premières actions sera l'aide au CD 66, le samedi 7 février à Perpignan avec l'apport du FDD et la sensibilisation des clubs sur les addictions.
Il leur a aussi proposé de se réunir en présentiel tous les 3 mois environ.
Chaque fois que la Ligue a une information forte sur la discipline : ex match à huit clos, il faut les informer.
Stéphane LAPIERRE rajoute il n'y a que deux Ligues qui dotent les CD, Aura et l'Occitanie.

Réunion des responsables de commissions sportives

Une réunion a été faite fin janvier, elle va être reconduite tous les deux à trois mois. Laurent ROVIRA en a la charge d'organisation.

Médailles jeunesse et des sports et FFR

Bernard BOURTOULE explique que la campagne 2024 est terminée.
La nouvelle promotion 2025 va débuter, les présidents de CD vont recevoir les demandes pour celles de la Ligue.
Malheureusement, Bernard BOURTOULE souligne qu'il n'a pas de retour des attributions des médaillés de la DRAJES des autres années afin de ne pas remettre aux mêmes.

Plan hospitalités

Serge PRATMARTY prend la parole sur ce sujet et fait le bilan des places obtenues ou non obtenues sur les 11 clubs pro d'Occitanie, Top14/ ProD2 et Nationale.

- Tarbes : convention passée mais peu/pas de volontaires
- Montauban : en place
- Colomiers : convention en cours de validation depuis 15 jours- à relancer
- Toulouse : accord verbal 18 rappels 25 SMS …rien – Le Président précise qu'il va écrire à son relais
- Castres : Accord verbal pour 5 places- repartir à l'organisation –Jérôme ASSIE missionné
- Albi : Accord verbal pour 5 places -repartir à l'organisation Jérôme ASSIE missionné
- Carcassonne : accord hors champ
- Narbonne : en place
- Béziers : en place

- USAP : sera vu le 7/02
-Montpellier : Joël CASTANY va avoir RDV avec le Président de l'Association prochainement

Conseil d'Administration du FDD

Il s'est tenu le 5 février 2026.
Concernant l'appel à candidature lancé par le FDD, le cahier des charges n'a pas été bien lu par certains clubs, c'est un appel à candidature et non un appel à projet, une grille d'évaluation a été faite par Eléa, le Président la remercie pour son travail.
Le comité de programmation du FDD se réunira le 9 février pour l'examen des dossiers, la décision d'attribution d'aide appartient au Conseil d'Administration.
D'autres points ont été abordés, notamment le programme de la sensibilisation des addictions avec le mécène Groupama Méditerranée ainsi que d'autres actes marginaux, comme une aide au club de Montaudran pour sa section Céci rugby.
Le compte rendu financier de la soirée caritative du FDD au Stade Toulousain a été donné, le Président souligne encore une fois la qualité du personnel pour l'organisation de cet évènement.
La Société Générale a abondé de 10 000 € une opération le 21 avril au siège de la Ligue sur la santé mentale.
Le groupe Aésio va accompagner la journée « les femmes en première ligne » le 28 février 2026.

Divers

>Le Maire de Narbonne demande de baptiser la MOT de Narbonne
« Maison de la formation et du rugby, Francis Sénégas », il faut attendre les élections municipales pour tout mettre en œuvre.

>2ème session du plan est jeudi 5 février 2026 à Montpellier chez le partenaire Ford Grim
Les élues présentes : Emmanuelle CARRERE, Jessica OLIVET, Jessica BOURSET
Une belle participation de nos partenaires lors de cette soirée.

>Pour le match à l'USAP, aucune communication n'a été faite au niveau de la presse locale, la présence au stade va en pâtir.

>Le 21 mars 2026 au siège de la Ligue se tiendront les Etats généraux des RF : Stéphane LAPIERRE l'organise et souhaite faire passer les messages des droits et des devoirs, du savoir être. Un représentant de la FFR, Rémi JANOTTO et les membres des commissions régaliennes participeront.

>L'AFNOR va venir en Occitanie pour remettre à la Ligue, le 13 ou le 27 avril, le diplôme officiel de sa labellisation.

>Vincent RODRIGUEZ prend la parole sur le déploiement des feuilles de match dématérialisées pour les EDR et le processus de formation pour les Comités Départementaux.
Un webinaire a été fait par la FFR vers les clubs mais la Ligue leur a expliqué qu'elles n'étaient pas encore mises en place, un gros travail de saisie des plateaux doit se faire entre la LOR et les CD.

Des visio de formation avec tous les référents départementaux vont être lancées par la Ligue ainsi qu' un tour d'étape dans tous les départements pour former les clubs.
L'Idée est qu' une fois avant la fin de l'année, chaque club l'ai utilisé et qu'en septembre 2026 ce soit généralisé.

>Annette BERBOUS aborde le sujet du port des lunettes pendant les matchs, elle explique que ces demandes sont refusées systématiquement aux licenciés quand ce n'est pas précisé sur leur licence.
Elle demande à ce que cette précision soit inscrite dans le dossier des règlements.
Le Président demande que soit faite une proposition rédactionnelle pour l'amélioration de ce sujet, il faut une adaptation locale. Il demande à Stéphane LAPIERRE, Pierre CIBOT et Coralie PAPAILHAU de le suivre.

>Le questionnaire FFR du Label club engagé vers les présidents des clubs se déroulera de fin février à juin 2026.
Le Président a demandé à Eric PLANES d'organiser une visio avec tous les CTCs, car il faut greffer les questions du label occitan afin qu'il n'y ait pour les clubs qu'un seul questionnaire. Il faut voir la méthodologie.
L'obsolescence de l'observatoire du rugby est à nouveau abordé. Le constant est qu' Ovale et l'observatoire ne sont pas basés sur le même data.
Le questionnaire du label club engagé est basé sur les chiffres d'Ovale.

>Le CODIR du 16/2 à 17h30 est en mixte présentiel et visio, le Président présente l'ordre du jour au bureau.

>Le point RH : le départ de Simon GRAILLON est ce mois-ci, 200 candidats ont envoyé leur CV, une jeune femme a été retenue, elle travaillait à la Ligue de Judo, elle rejoindra la Ligue début mars 2026.

Fin de la séance à 17h30.
Prochain bureau le 16/02/26

Le Secrétaire Général



Stéphane LAPIERRE